

4. Intervenir en espace de rencontre : accompagnement de l'équipe et de son projet de service

Les espaces de rencontre enfants-parents se sont développés sur tous les territoires depuis 40 ans en réponse aux besoins des territoires. Portés par des structures de soutien à la parentalité, de protection de l'enfance, des services judiciaires, des associations d'aide aux victimes ou des associations autonomes, ils ont fondé leurs pratiques d'accueil sur leurs identités institutionnelles.

Le référentiel national des espaces de rencontre 2022, cosigné par les institutions publiques² et les fédérations représentatives du secteur³ constitue un cadre commun de référence pour les gestionnaires d'espaces de rencontre, ainsi que pour les financeurs, partenaires et prescripteurs de ce dispositif : les caisses d'allocations familiales (CAF), les caisses de mutualité sociale agricole (MSA), les cours d'appel, les services déconcentrés de l'État compétents en matière familiale, les collectivités territoriales et les magistrats, principalement les juges aux affaires familiales.

Ce référentiel, dont l'objectif est l'harmonisation des pratiques entre les structures et la mise en valeur des actions conduites par celles-ci, décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les espaces de rencontre, les missions poursuivies, les modalités d'accompagnement, les qualifications et formations des professionnels et des bénévoles ainsi que les conditions d'hygiène et de sécurité liées à l'accueil des familles et des enfants.

Il prévoit également que les principes d'intervention communs (enfants au cœur du dispositif, caractère transitoire, information des parents, information des magistrats et des partenaires, gratuité, confidentialité) soient inscrits dans un projet de service et qu'un règlement de fonctionnement et un livret d'accueil accompagnent l'accueil des familles.

C'est pourquoi accompagner des espaces de rencontre à l'évolution de leurs projets et documents partagés avec les familles nous paraît une proposition utile à proposer aujourd'hui.

Objectifs de formation :

- Prendre en compte les évolutions posées dans le référentiel 2022 et situer son espace de rencontre
- Construire les étapes de la réalisation de son projet de service, règlement de fonctionnement, livrets d'accueil
- Acquérir une méthodologie dans l'écriture ou la mise à jour de son projet
- Coconstruire ces évolutions en équipe et les partager dans son institution et avec les partenaires pour créer du sens commun.

Compétences professionnelles visées :

Professionalisation des intervenants-es, gestionnaires et directeurs-trices.

Programme :

1. Le référentiel national des espaces de rencontre : principes communs d'intervention
2. Le projet de service : contexte, finalités, objectifs, moyens, rédaction, suivi et évaluation

3. Ancrer le projet dans son institution et son territoire : diagnostic, objectifs, plan d'action
4. Associer la question des personnes concernées à la réécriture du projet
5. Construire le groupe projet pour rédiger le projet de service et ses annexes : règlement de fonctionnement, livrets d'accueil ...
6. Communiquer le projet aux équipes, à l'institution, aux partenaires et aux familles
7. Évaluation et suivi du projet avec son équipe

La partie rédaction peut s'organiser selon des modalités coopératives ou participatives selon les institutions.

Durée :

Formation de 5 jours soit 35 heures de formation :

- ½ journée de préparation *en distanciel* avec l'association des personnes concernées et de leurs partenaires et ½ de synthèse
- 2 jours avec l'équipe ou le groupe projet concerné *en présentiel*
- 2 x ½ journée de rédaction et/ou animation du groupe de travail de l'institution
- 1 journée de consolidation 4 à 6 mois après l'écriture du projet : *en présentiel ou distanciel*

Public concerné :

Directeur-trice ou gestionnaire de l'espace de rencontre

Professionnels-les concerné-ées par le projet de service, règlement de fonctionnement, livrets d'accueil

Prérequis :

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre

Formateurs :

- Équipe FFER
- Directeurs-trices d'espace de rencontre

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : participative et expositive.
- Méthodologie de projet
- Échanges et apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- Accompagnement pratique à l'écriture ou la réécriture des documents visés

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire avant et après la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois

Dates, lieux et tarifs :

Formation en INTRA sur demande

- Tarif adhérent : 1200€/jour + frais de déplacement des formateurs
- Tarif non adhérent : 1450€/jour + frais de déplacement des formateurs

Renseignements et inscriptions :

FFER Formation – Mail : formation@ffer.org

Inscription en ligne : <https://catalogue-ffer.dendreo.com/>